Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260130-06_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 6/26

Le vendredi 30 janvier 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BERTIN, maire.
Date de la convocation : 22 janvier 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Membres votants : 13
Présents : M. Patrick BERTIN, Maire, Mme Marie-Annick CLOLUS, M. Ronan COUDRAIS M. Claude ROBIN, Mme Sylvie MONNIER, Adjoints.
M. Jean-René ROCHER, M. Jean-François COUROUSSE, M. Yves PAPAIL, Mme Christelle LECOQ, Mme Karine CHAZOULE
Pouvoir : Sabrina LEON-HUGUET à Sylvie MONNIER, Jean-François CLAIRON à Jean-François COUROUSSE, Alain MOREL à Jean-René ROCHER
Absents : Noromalala DAVID-RAJAONARIVO, Martine JUSTAL
Secrétaire de séance : Marie-Annick CLOLUS

****

OBJET : FINANCES – TARIFICATION 2026 – CONCESSIONS CIMETIERE

Monsieur Ronan COUDRAIS, adjoint, annonce que comme tous les ans, une délibération est prise pour convenir des tarifs des concessions du cimetière.

Pour mémoire voici les tarifs actuellement en vigueur :

2025	**CONCESSIONS CIMETIERE**	
- 30 ans - 50 ans	Concession 2m² 150 € 250 €	Concession 4 m² 250 € 400 €
Columbarium - 15 ans - 30 ans - 50 ans	 300 € 550 € 850 €	

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE MAINTENIR** les mêmes tarifs pour l'année 2026

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	13
POUR ……..	13
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrick BERTIN

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 18 février 2026
- De l'affichage le : 18 février 2026